



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 37 60, F +41 26 305 10 02
www.fr.ch/sen

SEn/février 2018

Demande de permis de construire

—

Procédés, installations, substances, produits et déchets industriels et artisanaux

Explications pour remplir le formulaire

Le formulaire spécifique de demande de permis de construire a été établi pour répondre aux exigences en matière de protection de l'environnement. Les présentes explications donnent des clarifications sur certains termes utilisés dans le formulaire *Procédés, installations, substances, produits et déchets industriels et artisanaux (Rapports Etudes Concepts)* et renvoie aux adresses et documentations utiles. Les différentes définitions traitées ici reprennent la numérotation du formulaire spécifique. Seuls les points qui méritent une clarification sont repris dans ce document.

Pt 2 : Liste des substances, produits, déchets spéciaux et organismes

> **No. ONU**

Correspond au numéro d'un produit dangereux désigné par la réglementation dressée par les Nations Unies en matière de transport de produits dangereux.

> **Code OMoD**

Correspond au numéro attribué pour les mouvements des déchets selon l'[ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets](#).

> **No. CAS**

Correspond au numéro d'enregistrement auprès de la banque de données de Chemical abstracts Service. Ce numéro figure dans la liste des substances et préparations déterminant [les seuils quantitatifs selon l'ordonnance sur les accidents majeurs](#) (OPAM).

—